

hier, je ne suis pas venu vous saluer, parce que j'étais fatigué ; mais ce matin,...ce matin.....

—Ce matin, dit-il, vous venez réparer votre faute. C'est bien : mieux vaut tard que jamais. Et puis, il aurait toujours fallu venir. Asseyez-vous, mon enfant.

Il ajouta :

—Vous avez bien fait de ne pas tarder davantage. Le facteur vient prendre les lettres tous les jours à huit heures du matin. Il est sept heures et demie et je suis en train d'achever une lettre à l'adresse de Mme de Puyjoubert. Naturellement j'ai été obligé de lui dire que je n'avais pas encore eu le plaisir de vous voir. L'effet que produira sur madame votre mère cette mauvaise nouvelle sera un peu corrigé par le *post-scriptum* qui apprendra que vous vous êtes enfin décidé à accomplir votre devoir.

—Ne pourriez-vous pas, dis-je à M. Aubrun, ne pas parler à ma mère de ce retard ?

—Impossible, dit-il, j'ai promis à Mme de Puyjoubert de la tenir au courant de vos faits et gestes. Ce qui est écrit est écrit.

—Mais vous pourriez expliquer à ma mère que j'étais retenu hier par la fatigue.

—Non, parce que ce serait me faire l'écho d'un mensonge. Ce n'est pas la fatigue qui vous a retenu hier, c'est l'orgueil.

Je fus très-froissé du refus de M. Aubrun et du peu de ménagements qu'il mettait dans l'emploi de ses mots. Ne peut-on pas dire à quelqu'un qu'il y avait un grain d'amour-propre dans son fait, sans lui reprocher en face d'avoir eu l'orgueil pour mobile ? Notez qu'en principe cette franchise de langage me plaît, et que je ne me gêne guère pour en user à l'égard des autres. Que l'homme est plein de contradictions, mon Dieu !

L'irritation sourde que j'éprouvais fut cause que je ne répondis pas ou que je répondis mal à quelques questions que M. Aubrun me fit sur le collége de Saint-X...en général, et la classe de cinquième en particulier ; je brochai affreusement le thème et la version faciles qu'il me donna ; je répondis par une froideur voisine de l'impolitesse aux attentions qu'il eut pour moi au déjeuner et au dîner ; bref, je fournis pour le courrier du lendemain la matière d'une lettre déplorable. Aussi fus-je attéré lorsque M. Aubrun, m'ayant fait venir dans sa chambre, me lut à haute et intelligible voix ce qu'il écrivait à ma mère.

—Oh ! monsieur ! m'écriai-je, au nom de Dieu ! n'envoyez pas cette lettre à ma mère ; maman est malade, et je crains que la connaissance de mes torts n'aggrave sa maladie.

—A la bonne heure ! dit-il, je tiendrai compte de votre observation, qui est juste et inspirée par la piété filiale ; mais croyez-moi, mon cher enfant, il est plus facile d'éviter les sottises que de les excuser ou de les cacher. Pourquoi vous obstiner à écouter votre mauvaise tête au lieu de suivre votre cœur !

Il était debout, en me parlant ainsi, et me tendait à moitié les bras ; je m'y jetai en pleurant, en lui promettant de lui obéir comme à ma mère. Je le conjurai ensuite d'avoir pour moi quelque chose de l'indulgence maternelle.

—Ce sera facile, me répondit-il, mon cher Georges, je sens déjà que je vous aime comme un fils.

Mme de Puyjoubert avait raison de m'écrire que M. Aubrun était aussi ferme que bon. J'étais dompté,...pour quelque temps du moins.

Léonard, Léonarde et Léonardou s'aperçurent que la paix était faite entre le précepteur et moi. Ces excellentes gens ne me témoignèrent pas plus de respect qu'auparavant ; seulement il me sembla que leurs services avaient je ne sais quoi de cordial et d'affectueux, que je n'avais pas remarqué pendant ma bouderie et ma rébellion.

(A continuer.)

COLLEGE JOLIETTE

FONDE EN 1846,

dirigé par les

Clercs de St. Viateur.

COURS COMMERCIAL ET CLASSIQUE.

Conditions :

Demi-pensionnaires.....	\$ 20.00
PENSIONNAIRES.	
Enseignement et pension.....	100.00
Lit, lavage, rattachement.....	18.00
Usage d'un pupitre.....	1.00
Leçons et usage du piano.....	20.00

TROIS MAISONS A VENDRE

Dont une, sise Rue St. Louis [près le Bureau de M. Baby] constitue une RÉSIDENCE PRIVÉE très confortable, et les deux autres sont avantageusement situées, Rue Manseau, au centre du Quartier Commercial.

—Conditions très-faciles—

S'adresser à

J. B. LAURION,
Propriétaire.

Joliette, 15 février 1877.

6-m

Maisons Recommandées A JOLIETTE.

J. ULRIC FOUCHER, Marchand de *Pianos, Harmoniums, Moulins à Coudre*, etc., Rue Notre-Dame,
JOLIETTE.

N. I. CHARLAND, Tailleur, Vis-à-vis le Bureau et
Résidence de B. Vézina et D. Désormiers, Ecr., Notaires, Joliette.

C. H. B. LEPROHON, Agent pour les
"ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA"
(Contre le Feu et le Tonnerre) et "LA ROYALE CANADIENNE" (Assurance contre le Feu)
JOLIETTE

N. B.—M. Leprohon vendra aux conditions les plus faciles : *Chaux, Pierre, Sable*.

C. P. CHARLAND, AVOCAT. Bureau :—
Fisk's Block—Porte No. 1—Joliette

M. CHARLAND suivra les Circuits de Montcalm, Berthier et L'Assomption.

P. ST. JEAN, Marchand de Chaussures
RUE MANSEAU—JOLIETTE

ON EXÉCUTE au Bureau de la
Voix de l'Ecolier toutes espèces d'IMPRESSIONS
aux prix les plus réduits.

Promptitude et Soins garantis.